



Regard sur

Le rendez-vous infos des locataires

PAGE 7
**COMPTABILITÉ
COMMERCIALE :**
l'engagement d'une
**meilleure qualité
de service !**



Sommaire

04 L'ACTU

05 EN PROJET

06 À SAVOIR !

07 DÉCRYPTAGE

10 L'ÉCHO DU TERRAIN

DT2- VALLÉE SUD GRAND PARIS

Bourg-la-Reine, Bagneux, Clamart, Châtillon, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses, Malakoff, Montrouge, Le Plessis-Robinson, Paris 15, Rambouillet, Saint-Cyr-l'École, Sceaux.

DT3- GRAND PARIS SEINE OUEST

Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves.

DT4- PARIS OUEST LA DÉFENSE

Boulogne-Billancourt, Courbevoie, Garches, Houilles, Levallois-Perret, La Garenne-Colombes, Maison-Laffite, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Suresnes et Vaucresson.

DT5- BOUCLE NORD DE SEINE

Asnières-sur-Seine, Argenteuil, Bois-Colombes, Colombes, Clichy-la-Garenne, Gennevilliers, Moisselles, Villeneuve-la-Garenne.

14 ZOOM

15 À VOUS DE JOUER !

Votre Office est labellisé, certifié !



Labellisation Quali'Hlm® reconnaissant l'engagement de l'Office dans un processus de qualité de service et sa permanente amélioration.



Certification NF Habitat Haute Qualité Environnementale (HQE) attestant de l'engagement écoresponsable de l'Office en matière de construction et de rénovation.



Certification ISO 9001: 2015 pour la passation de marchés publics, confirmant l'engagement de l'Office au service de la qualité.

REGARD SUR - Le rendez-vous info des locataires

HAUTS-DE-SEINE HABITAT - OPH

45, rue Paul Vaillant Couturier 92300 Levallois-Perret
Tél. 01 47 57 31 77 - www.hautsdesseinehabitat.fr

Directeur de la publication : Damien VANOVERSCHELDE

Conception - Rédaction : Adel AIT OULAHYAN

Crédits photos : Hauts-de-Seine Habitat hors mention

Conception 4^{ème} couverture : Julien NOVOTNY

Tirage : 45 000 exemplaires - Impression : BBI Imprimerie

Journal imprimé sur du papier 100% recyclé

ISSN : 2556-3394

Les chiffres clés
à retenir dans ce numéro :

12 résidences seniors gérées par l'Office pour personnes autonomes de 60 ans et plus

2€ par mois pour faire appel au service robinetterie autant de fois que nécessaire



257 logements concernés par des travaux de résidentialisation, Grande Rue à Sèvres

248 logements en cours de réhabilitation rue Émile Zola à Asnières-sur-Seine



1000M² consacrés à l'artisanat d'art dans un nouvel ensemble inauguré à Suresnes



Arrêt sur image



19/03/2019 : 1^{er} forum des métiers au collège André Malraux d'Asnières-sur-Seine, une occasion pour les collégiens de découvrir différents métiers, notamment d'un bailleur social, au travers de conférences et de plusieurs stands tenus par des professionnels, dont ceux de Hauts-de-Seine Habitat.

50 ans d'engagement :
Gagner en performance, en réactivité
et en qualité de service

Christian DUPUY, Président de l'Office
Damien VANOVERSCHELDE, Directeur général

“

Il nous faut, en effet, adapter et moderniser davantage notre organisation.”

Il y a 50 ans, naissait l'Office par décret du 18 avril 1969, un outil voulu par le Conseil général des Hauts-de-Seine pour mettre en œuvre une politique d'habitat social volontariste, plus que jamais d'actualité, au service des communes et de leurs habitants.

Après 50 ans d'engagement, l'Office fait face, aujourd'hui, à de profondes évolutions qui impactent le fonctionnement des organismes HLM en poursuivant ses efforts de bonne gestion. Notre objectif est de développer notre modèle de proximité construit avec les élus à travers notamment les contrats de proximité.

Il nous faut, en effet, adapter et moderniser davantage notre organisation qui doit gagner en performance, en réactivité et en qualité de service afin d'anticiper ces évolutions, à l'image du passage en comptabilité commerciale intervenu le 1^{er} janvier dernier. Notre qualité de service, labellisée Quali'Hlm en 2018 par l'Union sociale pour l'habitat, est fondée sur un véritable plan d'actions complété par la mise en œuvre d'une réflexion nouvelle en matière d'amélioration du parcours des locataires. Cette démarche a d'ailleurs

fait l'objet d'une présentation aux représentants des locataires, lors du Conseil de concertation locative du 21 mars 2019.

La qualité de service passe inévitablement par le renforcement de la politique de rénovation du patrimoine existant, pour laquelle nous recevons le soutien renouvelé du Conseil départemental. L'Office est ainsi engagé dans d'importantes opérations de réhabilitation lourde : 248 logements rue Émile Zola à Asnières, 116 logements rue des Droits de l'Homme à Clichy, 90 logements avenue de la République à Suresnes ou encore les résidences pour personnes âgées du Parc à Nanterre et Locarno à Suresnes.

La qualité de service c'est aussi la qualité incontestable des constructions neuves livrées par l'Office pour loger toujours mieux à prix abordable. Cette année, nous livrerons près de 500 logements sociaux et 265 logements étudiants, sans compter les 530 projets mis en chantier. Ce développement témoigne du rôle de bâtisseur de l'Office, endossé il y a 50 ans, afin de satisfaire les besoins des communes et de leurs habitants.

Améliorer la qualité de vie dans les 12 résidences seniors de l'Office



Signature à l'Office

Hauts-de-Seine Habitat et le Conseil départemental des Hauts-de-Seine ont signé un contrat, d'une durée de 5 ans, pour améliorer, toujours plus, la qualité de vie dans les 12 résidences seniors de l'Office.

Chacune des 12 résidences, gérées directement par l'Office, est engagée dans un projet d'établissement en vue de développer le bien-être, le confort et la sécurité au profit des résidents, en y associant les familles et les proches.

C'est dans cette perspective qu'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens a été signé avec le département des Hauts-de-Seine, le 21 décembre 2018. L'ambition est d'améliorer l'accompagnement de chaque résident et adapter les activités pour renforcer

et conserver l'autonomie tout en développant le lien social ainsi que les partenariats avec les acteurs locaux.

Hauts-de-Seine Habitat est le premier gestionnaire des résidences seniors sur le département à s'engager dans un tel contrat pour une durée de 5 ans. ■

Dans sa démarche d'assurer un véritable parcours résidentiel aux locataires, l'Office gère 12 résidences seniors (743 logements du studios au 2 pièces), réparties dans 8 communes du département. Ces résidences accueillent des personnes retraitées autonomes, seules ou en couple, de 60 ans et plus et sans condition de ressources.

■ Plus d'infos : www.hautsdeseinehabitat.fr

en bref

Réunion du Conseil de concertation locative

Le Conseil de concertation locative, instance regroupant les représentants des locataires et la Direction de l'Office s'est réuni le 21 mars 2019. Parmi les sujets à l'ordre du jour, les membres du Conseil ont abordé le plan de concertation locative de l'Office dont l'actualisation est nécessaire à la suite des élections des locataires du mois de décembre dernier. Ils ont également échangé des questions relatives à la mise en œuvre de l'installation de compteurs d'eau et du service de robinetterie (lire respectivement pages 5 et 6).

Certification des marchés publics, un succès renouvelé et étendu

Le 17 décembre dernier, l'Office a réussi le double objectif de maintenir et d'étendre la certification des procédures de passation des marchés publics. Cette reconnaissance de la qualité de la démarche de l'Office en la matière a été attribuée par l'AFNOR, un organisme indépendant de certification.

Installation de compteurs d'eau individuels avec télé-relevé **Économies et tranquillité assurées !**

L'installation des nouveaux compteurs d'eau froide et d'eau chaude, pour chaque logement, représente un important investissement pour l'Office et autant d'avantages pour vous, locataires de Hauts-de-Seine Habitat. Voici ce qu'il faut savoir sur cette installation obligatoire.

Avec ces compteurs nouvelle génération, vous êtes tranquille. Plus besoin d'être présent grâce au télé-relevé de vos consommations d'eau. Vous payez ce que vous consommez. Vous surveillez et maîtrisez vos dépenses, en détectant les consommations anormales et en évitant tout gaspillage.

Ce qui change pour vous

Votre nouveau compteur individuel permettra de mesurer avec une grande précision la quantité d'eau consommée. Ce dispositif permettra également d'informer l'Office et vous-même d'éventuelles anomalies : surplus de consommation, fuites d'eau...

Télé-relevé : comment ça marche ?

Votre nouveau compteur sera équipé d'un système de télé-relevé qui transmettra automatiquement les données de consommation, sans branchement électrique ni d'antenne relais. Les index de consommation seront disponibles en ligne sur un espace personnel dédié. ■

Déroulement de l'intervention

AVANT L'INTERVENTION

Vous serez prévenus par voie d'affichage dans le hall et par boitage 8 jours avant la date de passage des entreprises OCEA ou ISTA, en fonction de votre lieu de résidence.

LE JOUR DE L'INTERVENTION

La présence d'une personne majeure dans votre logement sera indispensable pendant la durée totale de l'intervention. Avant l'installation, une signature vous sera demandée pour valider votre index de dépose de votre ancien compteur, y compris si celui-ci est situé dans une gaine technique en parties communes.

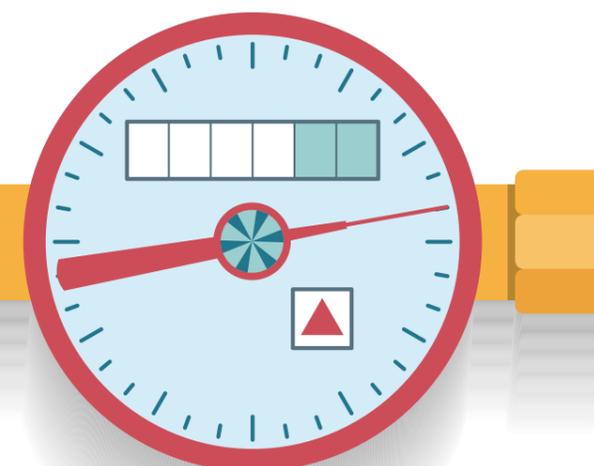
Pour une intervention efficace et dans votre intérêt, veillez à :

- ✓ Laisser le libre accès aux éléments de coupure d'eau
- ✓ Fermer tous vos robinets
- ✓ S'approvisionner-vous en eau si besoin
- ✓ Mettre en sécurité vos animaux de compagnie
- ✓ Réserver un bon accueil au technicien



Pour plus d'infos, consultez le guide pratique en ligne sur www.hautsdeseinehabitat.fr

installation obligatoire



NOUVEAU : SERVICE ROBINETTERIE

Un problème de robinetterie ? **N'attendez-pas, contactez votre gardien-ne.**

Le service robinetterie fait suite à l'accord signé par Hauts-de-Seine Habitat et les associations représentatives de locataires. Pour 2€ TTC par mois, vous pouvez faire appel, autant de fois que nécessaire, au prestataire mandaté par l'Office. Objectif : vous faciliter la vie en assurant à votre place l'entretien de votre robinetterie.

Service de dépannage à la demande

Il existe 2 types de dépannage :

● **Dépannages courants :**

En cas de défaillance ou de panne d'un matériel de robinetterie, l'entreprise interviendra dans un délai de 5 jours (hors dimanche et jours fériés).

● **Dépannages d'urgence :**

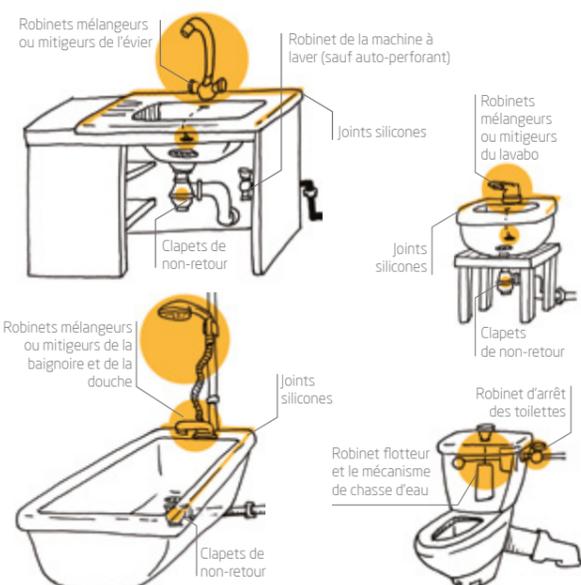
En cas de problème nécessitant la coupure d'eau afin d'éviter un dégât des eaux ou une consommation anormale (ex. robinet cassé) l'entreprise interviendra dans les 24 heures (hors dimanche et jours fériés).

Pour une intervention réussie :

- ✓ S'assurer impérativement de la présence d'une personne majeure le jour de l'intervention
- ✓ Pour des raisons de sécurité, la remise de votre clé au gardien n'est pas autorisée
- ✓ Faciliter l'accès aux installations de robinetterie concernées
- ✓ Signer l'attestation de passage du technicien de robinetterie

INSTALLATIONS DE ROBINETTERIE COMPRISES DANS LE CONTRAT DE ROBINETTERIE

À savoir ! Le remplacement des joints silicones (autour des baignoires, lavabos...) est réalisé lors de la première année du contrat.



Quelles sont les demandes ne relevant pas du service de robinetterie

- Le dégât des eaux n'est pas pris en compte. Dans ce cas, contactez directement un plombier et procédez aux formalités habituelles. Demandez conseil à votre gardien.
- Les demandes d'intervention non justifiées ou relevant de l'entretien locatif (ex. débouchage de siphon, détartrage des sanitaires) ne seront pas prises en compte.

Visite annuelle obligatoire de vérification
100 % des locataires présents
100 % d'entretien réalisé !

Il s'agit d'une visite annuelle obligatoire de vérification des installations de robinetterie. Cette visite vous évite des dérangements et une surconsommation, en cas de fuites ou de défaillance non corrigées. Vous serez informé 10 jours avant la date de passage de l'entreprise.



COMPTABILITÉ COMMERCIALE :
l'engagement d'une
meilleure qualité
de service !

Au 1^{er} janvier 2019, Hauts-de-Seine Habitat a changé de régime comptable en passant d'une comptabilité publique à une comptabilité commerciale. Retour sur les raisons de ces changements et des bénéfices qui en découlent pour les locataires.

Les raisons du changement de régime comptable et les bénéfices pour les locataires et l'Office



En adoptant un régime de comptabilité commerciale, l'Office répond aux évolutions récentes et à venir du secteur du logement social, en profonde transformation. Parmi ces évolutions, figure notamment la loi ELAN qui prévoit le passage en comptabilité de commerce de tous les Offices publics de l'habitat (OPH) au 1^{er} janvier 2021.

Ce choix fait également suite au processus de modernisation de l'Office qui a été le premier Office de France à dématérialiser intégralement sa chaîne comptable en 2014. Cette évolution permet ainsi d'optimiser la gestion de l'Office et s'inscrit dans le sens de l'histoire, beaucoup d'autres OPH ayant déjà franchi le cap.

Pour vous, ce changement c'est :

- Un seul interlocuteur : Hauts-de-Seine Habitat
- Un suivi personnalisé de votre dossier
- Un service de plus grande qualité

Attention : les locataires n'ont plus de relation avec la Trésorerie pour le paiement des loyers et des charges.

MODES DE PAIEMENT PROPOSÉS :

• Prélèvement automatique

Gratuit, simple et pratique.

Votre compte est prélevé le 5, 10 ou 15 du mois, au choix.

À noter : le prélèvement du loyer apparaît sur le relevé bancaire au nom d'ARKEA, nouvelle banque de l'Office.

Pour ceux qui sont déjà en prélèvement automatique, rien ne change !

• Carte bancaire

Vous payez avec votre carte bancaire sur le site Internet de l'Office www.hautsde-seinehabitat.fr ou à l'accueil de votre direction ou antenne de proximité.

• TIP SEPA

Vous pouvez régler par TIP SEPA qui se trouve en bas de votre avis d'échéance.

• Chèque bancaire ou postal

Vous pouvez régler par chèque libellé à l'ordre de Hauts-de-Seine Habitat.

• EFICASH

Vous pouvez faire appel au service EFICASH, dans la limite de 1000 €. Ce service est facturé 5 € TTC (contre 10 € auparavant)



Un problème de paiement ?

Contactez sans attendre votre conseillère sociale en direction de proximité, afin de vous aider à trouver la solution la plus adaptée à vos difficultés

Comment lire votre avis d'échéance ?

Groupe de travail : évolution de l'avis d'échéance

Un groupe de travail, réunissant les équipes de Hauts-de-Seine Habitat et les 5 représentants des locataires au Conseil d'administration de l'Office, est en cours pour faire évoluer l'avis d'échéance afin qu'il soit plus accessible et plus simple à lire.

- 1 Période sur laquelle porte votre quittance.
- 2 Votre numéro de dossier de facturation à mentionner à chaque correspondance.
- 3 Situation de votre compte présentant le solde de l'échéance précédente et la dette locative, s'il y a lieu.
- 4 Zone réservée à votre nom et à vos coordonnées postales.
- 5 Loyer conventionné établi selon la surface de votre logement et du prix au m².
- 6 Provisions de charges correspondant aux dépenses de fonctionnement et d'entretien courant de votre résidence (nettoyage, éclairage, location des compteurs, etc.).
- 7 Provisions de charges de chauffage couvrant les consommations et l'entretien des installations.
- 8 Taxe relative au traitement des ordures ménagères, réparties en fonction de la surface de votre logement.
- 9 Provisions de charges d'entretien des ascenseurs.
- 10 Provisions de votre consommation d'eau froide et/ou d'eau chaude.
- 11 Montant du loyer si vous bénéficiez d'un parking avec les provisions de charges ainsi que la TEOM qui s'y rattache sur une ligne supplémentaire.
- 12 Aide personnalisée au logement destinée à réduire le montant de votre loyer.
- 13 Réduction de Loyer de Solidarité qui vient éventuellement en déduction de votre loyer.
- 14 Provision Service Robinetterie.
- 15 Total à régler avec l'indication de la période d'encaissement.
- 16 Zone réservée aux messages d'information émis par votre Office.
- 17 Talon d'identification à joindre à votre règlement.

“ Pour accompagner la transformation de l'Office et se mettre en conformité avec les obligations résultant du passage en comptabilité commerciale, j'ai décidé la mise en place de deux nouvelles directions : Maîtrise de la performance & Amélioration continue. Ces deux directions œuvrent au quotidien pour structurer et outiller l'Office. Notre ambition est d'instaurer une dynamique plus préventive, pour sécuriser nos procédures et améliorer en continu la qualité des services proposés à nos locataires...”



Damien VANOVERSCHELDE
Directeur général de Hauts-de-Seine Habitat

LE PLESSIS-ROBINSON

Rénovation urbaine : permis de construire pour 31 nouveaux logements rue du Lou Pendu



31 nouveaux logements sociaux rue du Lou Pendu

Le permis de construire a été délivré à Hauts-de-Seine Habitat pour 31 nouveaux logements sociaux rue du Lou Pendu au Plessis-Robinson, avec la volonté de réintégrer le quartier des Architectes dans une dynamique urbaine et de mixité sociale.

Le 14 janvier dernier, le permis de construire a été délivré à Hauts-de-Seine Habitat pour 31 nouveaux logements sociaux rue du Lou Pendu au Plessis-Robinson. Ce projet, signé du cabinet d'architectes Breitman-Breitman, sera bâti sur un terrain libre. Il fait partie d'une série de nouveaux bâtiments qui seront construits simultanément au relogement dans le parc existant, principalement sur la commune du Plessis-Robinson.

Cette démarche permettra de libérer des immeubles et ainsi lancer les opérations de démolition-reconstruction. À terme, le nouveau visage du secteur s'inscrira dans le prolongement architectural de

la nouvelle Cité-Jardin avec une capacité avoisinant 1700 logements diversifiés, dont 486 logements appartenant à Hauts-de-Seine Habitat.

Réintégrer la mixité sociale

En partenariat avec l'État, la ville du Plessis-Robinson et Hauts-de-Seine Habitat se sont engagés, en effet, dans un plan de requalification d'envergure avec la ferme volonté de réintégrer le quartier des Architectes dans une dynamique urbaine, introduisant une mixité sociale sur le quartier et développant le parcours résidentiel des locataires. ■

en bref

Bourg-la-Reine : inauguration de la Direction territoriale - Vallée Sud Grand Paris

La Direction territoriale Vallée Sud Grand Paris a été inaugurée le 11 mars dernier, en présence d'élus et d'amicales de locataires. Cette direction fait partie de la nouvelle organisation mise en place par Hauts-de-Seine Habitat à travers la création de 4 Directions territoriales. Il s'agissait de se doter d'outils de gestion de proximité, afin de renforcer le maillage territorial de l'Office au service des locataires.

- Rambouillet : réhabilitation de la dernière ferme de la Ville
- Au 31 rue de la Louvière à Rambouillet, la résidence Le Clos de la Prairie, dernière ferme de la ville, a fait l'objet d'une profonde réhabilitation en une résidence de 64 logements dont 47 logements privés et d'un ancien corps de ferme réhabilité en 17 logements sociaux acquis par Hauts-de-Seine Habitat. Cet exemple remarquable en matière de conservation du patrimoine a été inauguré en janvier dernier.

SÈVRES

Travaux de résidentialisation : sécurisation et embellissement des espaces extérieurs



Améliorer l'usage et l'esthétique des espaces extérieurs

La résidence Danton de 257 logements à Sèvres s'apprête à faire l'objet de travaux de résidentialisation et d'aménagement de ses espaces extérieurs. Objectif : renforcer la tranquillité et le confort des locataires.

La résidence Danton de 257 logements, située au 143-145 bis Grande Rue à Sèvres et à l'intérieur d'une copropriété, s'apprête à faire l'objet de travaux de résidentialisation et d'aménagement

de ses espaces extérieurs. Le projet est partagé avec les locataires et leurs représentants et fait suite à une étude préalable basée sur l'analyse des usages et des besoins des habitants et des orientations de la Ville.

Le scénario, en cours de concertation, avec notamment l'amicale des locataires, devra améliorer l'usage et l'esthétique des espaces extérieurs et maîtriser les circulations des piétons, hors locataires, accédant à différents équipements (école...). Il va également renforcer la tranquillité des locataires face aux occupations, squats et éventuelles dégradations auxquels ce site est confronté.

Les quatre immeubles d'habitation de la résidence ont bénéficié d'un programme

de réhabilitation qui s'est achevé en 2017 et dont les travaux ont porté sur l'enveloppe des bâtiments (ravalement des façades, remplacement des portes de halls...), sur les parties communes (sécurité incendie, accessibilité, réfection des halls...) et sur les logements (portes palières, électricité...). Le traitement des espaces extérieurs est donc la seconde phase de cette requalification. ■

Orientations de travaux

- Aménagement des limites de propriétés
- Création de clôtures et portillons avec contrôle d'accès
- Amélioration des espaces verts et des cheminements
- Aménagement répondant aux normes d'accessibilité
- Amélioration de l'éclairage extérieur
- Aménagement et requalification du parvis
- Installation de mobilier urbain adapté
- Mise aux normes de la voie Pompier

en bref

Chaville : travaux d'isolation thermique des terrasses rues de Jouy et du pavé de Meudon

Au second semestre, la résidence de 146 logements située au 1-9 rue de Jouy et 1/1bis rue du pavé de Meudon fera l'objet de travaux de réfection de l'étanchéité des terrasses, y compris les terrasses des boxes et des commerces. Cette intervention permettra de faire face aux infiltrations recensées aux derniers étages, tout en renforçant l'isolation thermique.

SURESNES

Émile-Duclaux : l'îlot insalubre a laissé place à un lieu de vie multiple et attractif

1000 m² de locaux d'artisanat d'art

Ce nouvel ensemble, situé entre les rues Émile Duclaux et Rouget-de-Lisle à Suresnes, a été inauguré le 15 avril dernier après un long projet de résorption de l'habitat insalubre. Aujourd'hui, c'est un lieu de vie multiple qui entremêle commerces, habitats sociaux, pension de famille et artisanat d'art.

L'inauguration de cet ensemble est venue clore un long projet de résorption de l'habitat insalubre très complexe, porté par la Ville depuis plus de 20 ans. Hauts-de-Seine Habitat s'est ainsi porté acquéreur de 89 logements sociaux, de 1000 m² de locaux d'artisanat d'art, d'un local de restaurant, d'une allée traversante et de deux niveaux de parkings souterrains. Les appartements d'une pension de famille sont quant à eux propriété d'une Entreprise Sociale pour l'Habitat.

Performances énergétiques

Les performances énergétiques des bâtiments étaient supérieures à la

règlementation en vigueur au moment de leur construction, comprenant notamment une toiture végétalisée et des isolations acoustiques optimisées. D'un point de vue social, l'îlot Duclaux préfigure un lieu de vie multiple : il entremêle des commerces, des habitats sociaux de qualité, un artisanat d'art soutenu par la ville, des animations...

Le nouveau visage de l'îlot Émile-Duclaux a été guidé par des choix architecturaux qualitatifs et ambitieux, inspirés notamment de l'esprit Art Déco. ■

14 M€

Coût de l'opération
Émile-Duclaux

en bref

Rueil-Malmaison : travaux d'économie d'énergie au 25-28 Domaine de la Côte Noire

Depuis le début d'année, la résidence située au 25-28 Domaine de la Côte Noire à Rueil fait l'objet de travaux d'isolation thermique par l'extérieur, avec le soutien du Conseil départemental des Hauts-de-Seine. Sans répercussion sur les loyers, cette intervention permettra d'améliorer le confort thermique dans les logements et la réduction des charges locatives liées aux économies d'énergie de chauffage.

ASNIÈRES-SUR-SEINE

Réhabilitation de 248 logements : présentation des témoins et démarrage des travaux



Le projet de réhabilitation est entré dans la phase opérationnelle

Au 2-16 rue Émile Zola à Asnières-sur-Seine, l'ensemble de 248 logements est entré dans la phase opérationnelle avec l'engagement des travaux dans les logements.

Porté par Hauts-de-Seine Habitat et la Ville, avec le soutien du Département, le projet de réhabilitation est entré dans la phase opérationnelle avec l'engagement des travaux dans les logements, après la présentation de l'appartement témoin et des témoins de façades et les réunions

d'information des locataires sur le déroulement du chantier.

Espace de convivialité et de repos

Durant toute la période de travaux dans les logements, un espace de convivialité et de repos est mis à la disposition des locataires. Un site web dédié est également accessible permettant aux habitants de rester informés et de formuler des réclamations en lien avec la réhabilitation.

Les travaux de réhabilitation vont gommer les difficultés rencontrées notamment en matière d'infiltration et d'humidité. L'objectif est d'améliorer le confort des locataires, tout en réduisant

la consommation énergétique du bâtiment. À terme, les 580 occupants vont bénéficier d'un bel immeuble avec une identité propre à chaque cage d'escaliers. ■

Aperçu du projet

Parties communes :

Ravalement des façades, remplacements des menuiseries extérieures, remise aux normes électriques, travaux d'embellissement, remise en peinture des sols parkings.

Parties privatives :

Remise aux normes électriques, remplacement des appareils sanitaires, réfection des pièces humides murs sols plafonds.

en bref

Bois-Colombes : 210 nouveaux logements bientôt livrés

Situé dans la ZAC Pompidou-Le Mignon et à proximité de la future gare de tramway T1 des Quatre-Routes, l'ensemble de 95 logements sociaux et de 115 logements étudiants est en cours d'achèvement pour une livraison au second trimestre. Cette opération de 17,6 millions d'Euros s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier.

SURESNES

Une habitante d'une résidence autonomie expérimente un dispositif innovant



Une bague pour ouvrir sa porte

En mars dernier, nous sommes allés à la rencontre d'Annie PREVOST, locataire de la résidence-autonomie «LOCARNO», gérée par Hauts-de-Seine Habitat, qui expérimente un dispositif innovant.

Habitant l'une des 12 résidences pour personnes autonomes de 60 ans, Annie PREVOST s'est engagée, il y a quelques mois, dans l'expérimentation d'un dispositif nommé «Je reste autonome». « Madame du BREUIL, Responsable de la résidence m'a proposé de participer à cette aventure et comme j'aime bien la technologie, j'ai dit oui car je trouve ça intéressant », souligne Annie PREVOST.

« Je reste autonome » propose trois solutions qui ont pour objectif de favoriser l'autonomie des résidents. « J'ai 73 ans et ça fait 10 ans que je suis venue dans cette résidence pour des raisons de sécurité et de bien-être, tout en étant indépendante. Je participe à un grand

nombre d'activités, comme la Chorale, un atelier d'écriture, un atelier d'art thérapie et je donne des cours de français dans un foyer pour jeunes suresnois et des cours d'anglais à des lycéens. Ces activités me permettent de m'évader et de ne pas penser à mes difficultés de santé », confie Annie PREVOST.

Une bague pour ouvrir sa porte

« J'ai accepté ces nouvelles technologies, car c'est sécurisant. La chose à mon avis qui est la plus drôle c'est d'ouvrir ma porte d'entrée sans clé avec une bague en céramique ou avec mon téléphone portable ». En effet, parmi les différentes solutions expérimentées, figure une clé digitale qui permet l'ouverture automatique de la porte d'entrée du logement.

Le projet en test est lauréat du hackathon des Hauts-de-Seine 2018, un événement ayant réuni des spécialistes autour de l'innovation et de l'autonomie des seniors. Son expérimentation est soutenue notamment par la ville de Suresnes et le Département des Hauts-de-Seine. ■

Hauts-de-Seine Habitat, engagé pour le logement des retraités autonomes

Hauts-de-Seine Habitat gère 12 résidences seniors (743 logements du studio au 2 pièces), réparties dans 8 communes du département des Hauts-de-Seine. Ces résidences s'adressent à des personnes retraitées autonomes, seules ou en couple, de 60 ans et plus et sans condition de ressources. Chacune d'elles est engagée dans un projet d'établissement proposant des animations et services avec une présence 24h/24h au profit des résidents locataires.

Plus d'infos sur www.hautsdeseinehabitat.fr



Bon appétit !

La **bonne recette** d'Elizabeth X

Pavlova aux fraises

Un délice de dessert

- Temps de préparation : 20 min
- Temps de cuisson : 1h15 min
- Difficulté : facile
- Coût : raisonnable

Ingédients : 4 blancs d'œufs, 280 g de sucre en poudre, ½ cuillère à café de vanille, ¼ de cuillère à café de sel, 1 cuillère à café de vinaigre, 500 g de crème fraîche, fruits frais : pêches, fraises, kiwis.

Préparation du dessert : préchauffer le four à 180°C. Batre les œufs et le sel avec un batteur jusqu'à ce que le mélange soit ferme. Ajouter le sucre au fur et à mesure. Intégrer délicatement la vanille et le vinaigre. Couvrir le plateau avec un papier cuisson et y déposer le mélange en forme de cercle. Réduire le four à 130°C et y disposer la Pavlova sur l'étagère la plus basse. Faire cuire pendant 1 ½ à 2 heures. Laisser refroidir dans le four. Batre la crème avec le sucre glace et y incorporer les fraises en morceaux. Pour les plus gourmands, ajouter du chocolat. Disposer l'ensemble sur la Pavlova.

Décorer la Pavlova de quelques fraises et déguster.
Востроп (un délice en russe) !



une idée à partager ?

Une recette de cuisine, une astuce déco ou brico, un bon plan à partager, une idée de service ...
Faites comme Elizabeth et transmettez nous vos idées :

Hauts-de-Seine Habitat - Service Communication
45 rue Paul Vaillant-Couturier - 92300 Levallois-Perret
ou par mail : redaction.magazine@hdshabitat.fr



© Breitman-Breitman

La photo mystère !

Sauriez-vous identifier ce bâtiment dans ce numéro ?



Indice : loup pendu

Réponse photo mystère :

Il s'agit d'une nouvelle construction de 31 logements locatifs sociaux rue du Loup Pendu au Plessis-Robinson, signée du cabinet d'architectes Breitman-Breitman. Ces nouveaux logements s'inscrivent dans une importante opération de rénovation et de mixité urbaine engagée dans le nouveau quartier des architectes. Le nouveau quartier comptera environ 1 700 logements, dont 486 logements appartenant à Hauts-de-Seine Habitat.

NOUVEAU

Installation de compteurs d'eau individuels

Installation de compteurs d'eau froide et d'eau chaude avec télé-relevé **Économies et tranquillité assurées !**

De nombreux avantages pour vous

- ✓ Maîtrise des consommations d'eau
- ✓ Relevé et suivi des consommations à distance
- ✓ Télé-relevé sans application de forfait
- ✓ Détection de fuites d'eau
- ✓ Espace personnel en ligne

« Avec ces compteurs nouvelle génération, vous payez ce que vous consommez. »

À RETENIR

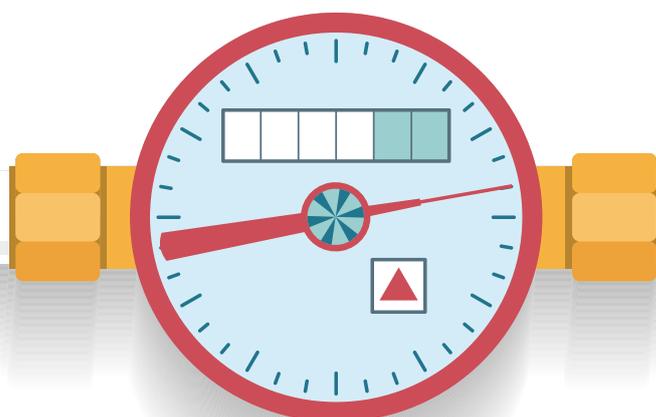
Avant l'intervention de l'entreprise

Vous serez **informés 8 jours avant la date de passage** de l'entreprise, OCEA ou ISTA en fonction de votre lieu de résidence.

Le jour de l'intervention

La **présence d'une personne majeure** dans votre logement est indispensable pendant la durée totale de l'intervention.

installation obligatoire



Plus d'infos sur www.hautsdeseinehabitat.fr